



DOLLARAMA INC.

RAPPORT DE GESTION

Troisième trimestre clos le 27 octobre 2024

Le 4 décembre 2024

Le présent rapport de gestion, daté du 4 décembre 2024, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu et une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le troisième trimestre clos le 27 octobre 2024. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre clos le 27 octobre 2024 et les états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes pour l'exercice 2024 (tel qu'il est défini ci-après).

Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre clos le 27 octobre 2024 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).

La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « exercice 2023 » désigne l'exercice de la Société clos le 29 janvier 2023, « exercice 2024 » désigne l'exercice de la Société clos le 28 janvier 2024 et « exercice 2025 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 2 février 2025.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines. Cependant, comme il est d'usage en ce qui concerne le calendrier du secteur de la vente au détail, une semaine est ajoutée à l'exercice tous les cinq ou six ans. L'exercice 2024 comptait 52 semaines, tandis que l'exercice 2025 compte 53 semaines.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir et constituent des énoncés prospectifs. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou des variantes négatives de ces termes ou d'autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur : la cible à long terme quant au nombre de magasins de la Société; l'acquisition proposée d'un terrain dans la région de Calgary, en Alberta, et la construction prévue d'un carrefour logistique dans l'Ouest canadien; la stratégie de rendement du capital pour les actionnaires de la Société; les problèmes affectant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale; la situation de trésorerie de la Société; le refinancement des billets à taux fixe à 5,084 % (définis ci-après) échéant le 27 octobre 2025; l'effet relatif potentiel de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités; l'incidence des hausses du salaire minimum sur les frais d'administration et les charges d'exploitation des magasins; Dollarcity et certaines modalités aux termes de la convention entre actionnaires (telles qu'elles sont définies dans les présentes).

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique, le contexte géopolitique et la concurrence dans le secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture, et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2024, accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de hausses des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), augmentations futures des frais de livraison et de transport et des autres frais de logistique (y compris en raison des frais de transport, des hausses du prix du carburant et des frais de détention), incapacité de maintenir une gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées (y compris en raison des perturbations touchant la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et de l'instabilité géopolitique créée par l'intensification des tensions entre la Chine et les pays de l'Occident), incapacité de maintenir son image de marque et sa réputation, perturbation dans le réseau de distribution, freintes de stocks, incapacité de conclure ou de renouveler, selon le cas, les baux de ses magasins et de ses entrepôts à des conditions favorables et concurrentielles, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, fluctuations du taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, risque de taux d'intérêt relatif à la dette à taux d'intérêt variable, hausses d'impôts et modifications apportées aux lois fiscales applicables ou à leur interprétation, concurrence dans le secteur de la vente au détail (y compris de la part des détaillants en ligne), technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès (y compris l'incapacité de déceler et de poursuivre de nouvelles occasions de croissance), structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, pandémies ou épidémies, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, changements climatiques, perturbations géopolitiques et instabilité politique dans les pays étrangers, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, actions collectives et autres litiges, conformité sur les plans réglementaire et environnemental et activisme actionnarial.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 4 décembre 2024, et la direction n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Faits récents

Nouvelle cible à long terme quant au nombre de magasins Dollarama au Canada¹⁾

À la suite d'une mise à jour de l'évaluation du potentiel du marché pour les magasins Dollarama à l'échelle du Canada, la direction est d'avis que la Société peut accroître son réseau de magasins de façon rentable pour atteindre environ 2 200 magasins au Canada d'ici 2034 et maintenir une période moyenne de remboursement du capital investi dans les nouveaux magasins d'environ deux ans. Ceci correspond à une augmentation par rapport à la cible à long terme quant au nombre de magasins précédemment annoncé par Dollarama, qui était auparavant de 2 000 magasins au Canada d'ici 2031.

Pour établir cette nouvelle cible à long terme, Dollarama a tenu compte de différents facteurs et a formulé des hypothèses entre autres en ce qui concerne le maintien de la réaction favorable de la clientèle à l'égard de la proposition de valeur de Dollarama et la pertinence de son modèle d'affaires, les analyses de la part de tiers, la gestion efficace des marges bénéficiaires, les données actuelles et prévues sur les recensements et les revenus des ménages, les taux par habitant de pénétration des magasins, la performance passée et future des magasins comparables et des nouveaux magasins, les projets actuellement prévus en matière d'immobilier, et la concurrence dans le secteur de la vente au détail, le secteur immobilier, le marché de l'emploi et le contexte économique et géopolitique, ainsi que l'absence de changement important en ce qui a trait à ces éléments.

Dollarama en voie d'acquérir un terrain pour construire un carrefour logistique dans l'Ouest canadien¹⁾

La Société a conclu une entente visant l'acquisition d'un terrain dans la région de Calgary, en Alberta, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 46,7 M\$, sous réserve des ajustements de clôture habituels du prix d'achat.

Suite à la clôture de la transaction, prévue au quatrième trimestre de l'exercice 2025 et sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, la Société a l'intention de construire un entrepôt et un deuxième centre de distribution, dont la mise en service est prévue d'ici la fin de l'année civile 2027, dans le but de desservir les magasins de l'Ouest canadien. Ce modèle logistique à deux pôles permettra à la Société d'optimiser ses activités d'entreposage et de distribution et de soutenir ses plans de croissance, tout en générant des économies de coûts.

La construction du carrefour logistique nécessitera des dépenses d'investissement, excluant les coûts d'acquisition du terrain, actuellement estimées à environ 450,0 M\$ sur une période de trois ans. Ces dépenses devraient être principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et, selon les estimations actuelles, ne devraient pas avoir d'incidence sur la stratégie de rendement du capital pour les actionnaires de la Société.

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 4 décembre 2024, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0920 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 7 février 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 janvier 2025. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

¹⁾ À lire conjointement avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion.

Aperçu

Nos activités

Au 27 octobre 2024, la Société exploitait 1 601 magasins au Canada, dont un nombre net de 18 nouveaux magasins ouverts au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, et elle continue d'étendre son réseau partout au pays. Les magasins ont une superficie moyenne de 10 454 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attrayants. La marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 5,00 \$. Tous les magasins sont exploités par la Société, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

La Société exploite un magasin en ligne en vue d'offrir plus de commodité à ses clients canadiens – tant les particuliers que les entreprises – qui souhaitent acheter des produits en grande quantité, ce qui n'est pas toujours possible en magasin. Une sélection de produits parmi la vaste gamme de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers sont offerts en vente sur la plateforme en ligne, à la caisse seulement.

La stratégie de la Société consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation, le résultat net, le résultat par action ainsi que les flux de trésorerie en augmentant son réseau de magasins au Canada et en offrant un vaste éventail d'articles à prix attrayants à une large clientèle. La Société vise à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de ses activités.

La Société se concentre également sur la croissance de ses activités en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain dont le siège social est situé au Panama dans lequel la Société détenait une participation de 60,1 % au 27 octobre 2024. Dollarcity propose un vaste éventail de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador, au Guatemala, en Colombie et au Pérou. Au 30 septembre 2024, Dollarcity comptait au total 588 magasins (comparativement à 480 magasins au 30 septembre 2023), dont 349 en Colombie, 103 au Guatemala, 75 au Salvador et 61 au Pérou. Se reporter aux rubriques intitulées « Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation – Ventes » et « Transactions entre parties liées – Dollarcity ».

Faits saillants du troisième trimestre de l'exercice 2025

Comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2024 :

- les ventes ont augmenté de 5,7 % pour s'établir à 1 562,6 M\$, comparativement à 1 477,7 M\$;
- les ventes des magasins comparables¹⁾ ont augmenté de 3,3 %, en sus de la croissance de 11,1 % enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 6,5 % pour s'établir à 509,7 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA¹⁾ de 32,6 %, comparativement à 32,4 %;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 5,4 % et s'est chiffré à 407,5 M\$, ce qui représente une marge d'exploitation¹⁾ de 26,1 %, comparativement à 26,2 %;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 6,5 % pour s'établir à 0,98 \$, comparativement à 0,92 \$;
- un nombre net de 18 nouveaux magasins ont été ouverts, comparativement à un nombre net de 16 nouveaux magasins;
- un total de 1 360 635 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation pour une contrepartie de 186,2 M\$, sans tenir compte de l'impôt sur les rachats d'actions.

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour consulter la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Faits saillants des neuf premiers mois de l'exercice 2025

Comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2024 :

- les ventes ont augmenté de 7,2 % pour s'établir à 4 531,8 M\$, comparativement à 4 228,2 M\$;
- les ventes des magasins comparables ont augmenté de 4,5 %, en sus de la croissance de 14,4 % enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent;
- le BAIIA s'est accru de 11,5 % pour s'établir à 1 451,7 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 32,0 %, comparativement à 30,8 %;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 11,8 % et s'est chiffré à 1 152,4 M\$, ce qui représente une marge d'exploitation de 25,4 %, comparativement à 24,4 %;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 14,9 % pour s'établir à 2,77 \$, comparativement à 2,41 \$;
- un nombre net de 50 nouveaux magasins ont été ouverts, comparativement à un nombre net de 55 nouveaux magasins;
- un total de 4 746 492 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation pour une contrepartie de 594,9 M\$, sans tenir compte de l'impôt sur les rachats d'actions.

Perspectives

Le communiqué de presse daté du 4 décembre 2024, à la rubrique « Perspectives », présente une analyse des attentes de la direction en ce qui a trait aux perspectives de la Société pour l'exercice 2025. Il est accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com.

Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation

Ventes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et le produit des activités ordinaires s'y rattachant est comptabilisé lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Les ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, la Société met l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

Aux termes de la convention d'approvisionnement et de la convention de services conclues par Dollarama International Inc. (« Dollarama International »), filiale entièrement détenue par la Société par l'intermédiaire de laquelle cette dernière détient sa participation dans Central American Retail Sourcing, Inc. (« CARS »), la société mère des entités qui exploitent l'entreprise Dollarcity, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés à Dollarcity lorsque la Société agit pour son propre compte. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires. Pour obtenir plus de détails, se reporter à la rubrique intitulée « Dollarcity ».

Dans le passé, notre chiffre d'affaires le plus faible a été enregistré au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé, au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, notre chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. Cela dit, des conditions météorologiques inhabituellement défavorables qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes ou pendant une période prolongée pourraient avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage dans nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2024 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks achetés, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins qui sont exclus des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de livraison et de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les frais d'occupation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en réduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts, y compris les coûts des matières premières, puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer avec la hausse des coûts et la compenser, du moins en partie.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, nos marchandises importées proviennent principalement de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport constituent également une composante importante du coût des produits vendus.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement de la portion variable et non indexée des charges qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les paiements de loyers fixes et indexés sont comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les frais d'occupation ont généralement augmenté au fil des ans. La direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable permettant d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, des changements dans la gamme des produits ou des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs. Notre objectif actuel est de renouveler environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels au volume de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les autres magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces qui exercent leurs activités au Canada, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'elle offre et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société subit la concurrence de divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'épicerie, des produits d'hygiène et de beauté, et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'elle offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins au Canada et pour attirer et conserver du personnel qualifié.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 27 octobre 2024 et au 29 octobre 2023 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

| (en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action) | Périodes de 13 semaines closes | | Périodes de 39 semaines closes | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|
| | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Données sur le résultat | | | | |
| Ventes | 1 562 644 | 1 477 692 | 4 531 800 | 4 228 177 |
| Coût des produits vendus | 863 928 | 807 462 | 2 518 613 | 2 373 350 |
| Profit brut | 698 716 | 670 230 | 2 013 187 | 1 854 827 |
| Frais généraux | 223 519 | 213 766 | 653 631 | 607 724 |
| Dotation aux amortissements | 94 788 | 87 797 | 279 041 | 258 545 |
| Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | (27 083) | (17 989) | (71 871) | (42 485) |
| Résultat d'exploitation | 407 492 | 386 656 | 1 152 386 | 1 031 043 |
| Coûts de financement nets | 41 603 | 36 705 | 119 065 | 109 458 |
| Résultat avant impôt | 365 889 | 349 951 | 1 033 321 | 921 585 |
| Impôt sur le résultat | 90 083 | 88 896 | 255 730 | 234 895 |
| Résultat net | 275 806 | 261 055 | 777 591 | 686 690 |
| Résultat net de base par action ordinaire | 0,98 \$ | 0,92 \$ | 2,78 \$ | 2,42 \$ |
| Résultat net dilué par action ordinaire | 0,98 \$ | 0,92 \$ | 2,77 \$ | 2,41 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation : | | | | |
| De base | 281 356 | 282 587 | 280 079 | 283 921 |
| Après dilution | 282 349 | 283 595 | 281 075 | 285 059 |
| Autres données | | | | |
| Croissance des ventes d'un exercice à l'autre | 5,7 % | 14,6 % | 7,2 % | 18,1 % |
| Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ | 3,3 % | 11,1 % | 4,5 % | 14,4 % |
| Marge brute ¹⁾ | 44,7 % | 45,4 % | 44,4 % | 43,9 % |
| Frais généraux en pourcentage des ventes ¹⁾ | 14,3 % | 14,5 % | 14,4 % | 14,4 % |
| BAIIA ¹⁾ | 509 677 | 478 803 | 1 451 725 | 1 302 265 |
| Marge d'exploitation ¹⁾ | 26,1 % | 26,2 % | 25,4 % | 24,4 % |
| Dépenses d'investissement | 51 018 | 129 893 | 151 237 | 218 789 |
| Nombre de magasins ²⁾ | 1 601 | 1 541 | 1 601 | 1 541 |
| Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) ^{2), 3)} | 10 454 | 10 415 | 10 454 | 10 415 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire | 0,0920 \$ | 0,0708 \$ | 0,2760 \$ | 0,2124 \$ |

(en milliers de dollars)

Données tirées de l'état de la situation financière

| | Aux | |
|-----------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | 27 octobre 2024 \$ | 28 janvier 2024 \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 283 044 | 313 915 |
| Stocks | 947 895 | 916 812 |
| Total des actifs courants | 1 311 066 | 1 309 093 |
| Immobilisations corporelles | 992 080 | 950 994 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 2 066 380 | 1 788 550 |
| Total de l'actif | 6 441 106 | 5 263 607 |
| Total des passifs courants | 919 046 | 677 846 |
| Total des passifs non courants | 4 261 845 | 4 204 913 |
| Total de la dette ¹⁾ | 2 284 758 | 2 264 394 |
| Dette nette ¹⁾ | 2 001 714 | 1 950 479 |
| Capitaux propres | 1 260 215 | 380 848 |

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour consulter la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

²⁾ À la fin de la période.

³⁾ La Société a révisé l'information sur la superficie en pieds carrés présentée pour les exercices précédents afin qu'elle soit conforme à sa méthodologie actuelle et mise à jour.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du troisième trimestre de l'exercice 2025

Le texte qui suit est un aperçu de la performance financière de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 comparativement à celle du troisième trimestre de l'exercice 2024.

Ventes

Les ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 ont augmenté de 5,7 % pour s'établir à 1 562,6 M\$, alors qu'elles étaient de 1 477,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la hausse du nombre total de magasins au cours des 12 derniers mois, qui est passé de 1 541 magasins en date du 29 octobre 2023 à 1 601 magasins au 27 octobre 2024, et à la croissance des ventes des magasins comparables.

Les ventes des magasins comparables du troisième trimestre de l'exercice 2025 ont augmenté de 3,3 %, ce qui reflète la hausse de 5,1 % du nombre de transactions et la baisse de 1,7 % du montant moyen des transactions, en sus de la croissance des ventes des magasins comparables de 11,1 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les ventes des magasins comparables au troisième trimestre de l'exercice 2025 sont demeurées solides en raison de la demande soutenue de produits de consommation courante, qui a toutefois été contrebalancée par le ralentissement de la demande pour les articles saisonniers par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les nouveaux magasins, qui ne font pas encore partie des magasins comparables, enregistrent des ventes annuelles d'environ 3,1 M\$ au cours de leurs deux premières années d'activité, et la période moyenne de remboursement du capital investi est d'environ deux ans.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 44,7 % des ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 45,4 % des ventes pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. La baisse est principalement attribuable à la hausse des ventes de produits de consommation courante générant des marges moins élevées ainsi qu'à l'augmentation des frais de logistique attribuable principalement à la prolongation à long terme de contrats de location visant cinq entrepôts de la Société conclus avec des parties liées.

Frais généraux

Les frais généraux pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 ont augmenté de 4,5 % pour s'établir à 223,5 M\$, alors qu'ils étaient de 213,8 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. Les frais généraux en pourcentage des ventes ont diminué pour s'établir à 14,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 14,5 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, en raison de l'incidence favorable des économies d'échelle.

BAIIA

Le BAIIA a totalisé 509,7 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 32,6 %, pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 478,8 M\$, ou une marge du BAIIA de 32,4 % des ventes, pour le troisième trimestre de l'exercice 2024.

Dotations aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 7,0 M\$, passant de 87,8 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 à 94,8 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2025. L'augmentation s'explique principalement par les ajouts d'actifs au titre des droits d'utilisation et les améliorations locatives liées à l'ouverture de nouveaux magasins.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de 60,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 septembre 2024 s'est établie à 27,1 M\$. Cela se compare à une quote-part de 50,1 % revenant à la Société d'une valeur de 18,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement nets

Les coûts de financement nets ont augmenté de 4,9 M\$, passant de 36,7 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 à 41,6 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2025. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des charges d'intérêts liées aux obligations locatives et par la baisse des produits d'intérêts attribuable à la diminution du capital investi.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 1,2 M\$, passant de 88,9 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 à 90,1 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2025. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, qui s'est établi à 26,5 %, est demeuré stable par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice 2024. Le taux d'imposition effectif de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024 s'est établi à 24,6 % et à 25,4 %, respectivement. La diminution du taux d'imposition effectif au troisième trimestre de l'exercice 2025 est attribuable au fait que la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity (qui a été plus élevée au troisième trimestre de l'exercice 2025 qu'à la période correspondante de l'exercice 2024, à respectivement 27,1 M\$ et 18,0 M\$) est comptabilisée déduction faite de la charge d'impôt enregistrée par Dollarcity.

Résultat net

Le résultat net a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 275,8 M\$, alors qu'il s'est établi à 261,1 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, ce qui reflète une augmentation du résultat net dilué par action ordinaire de 6,5 %, lequel s'est chiffré à 0,98 \$ par action ordinaire après dilution, pour le troisième trimestre de l'exercice 2025.

Analyse des résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2025

Le texte qui suit est un aperçu de notre performance financière pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 comparativement à celle des neuf premiers mois de l'exercice 2024.

Ventes

Les ventes des neuf premiers mois de l'exercice 2025 ont augmenté de 7,2 % pour s'établir à 4 531,8 M\$, comparativement à 4 228,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes des magasins comparables d'un exercice à l'autre ont augmenté de 4,5 %, ce qui reflète la hausse de 6,8 % du nombre de transactions et la baisse de 2,2 % du montant moyen des transactions par rapport à une croissance des ventes des magasins comparables de 14,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. L'augmentation des ventes des magasins comparables reflète la demande soutenue de produits de consommation courante atténuée par le ralentissement de la demande pour la gamme de produits saisonniers par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 2 013,2 M\$, soit 44,4 % des ventes, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 comparativement à 1 854,8 M\$, soit 43,9 % des ventes, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, la hausse de la marge brute en pourcentage des ventes est attribuable à l'incidence favorable des taux contractuels plus faibles avec les transporteurs, contrebalancée en partie par la hausse des ventes de produits de consommation courante générant des marges moins élevées comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2024 ainsi que par l'augmentation des frais de logistique attribuable principalement à la prolongation à long terme de contrats de location visant cinq entrepôts de la Société conclus avec des parties liées.

Frais généraux

Les frais généraux des neuf premiers mois de l'exercice 2025 ont augmenté de 7,6 % pour s'établir à 653,6 M\$, alors qu'ils étaient de 607,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Les frais généraux en pourcentage des ventes sont demeurés stables à 14,4 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 comparativement à ceux des neuf premiers mois de l'exercice 2024.

BAIIA

Le BAIIA a totalisé 1 451,7 M\$, ce qui représente une marge du BAIIA de 32,0 %, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, comparativement à 1 302,3 M\$, ou une marge du BAIIA de 30,8 %, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 20,5 M\$, passant de 258,5 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 à 279,0 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. L'augmentation s'explique principalement par les ajouts d'actifs au titre des droits d'utilisation et les améliorations locatives liées à l'ouverture de nouveaux magasins.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 10 juin 2024 et sa quote-part de 60,1 % pour la période du 11 juin 2024 au 30 septembre 2024 se sont établies à 71,9 M\$. Cela se compare à une quote-part de 50,1 % revenant à la Société d'une valeur de 42,5 M\$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement nets

Les coûts de financement nets ont augmenté de 9,6 M\$, passant de 109,5 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 à 119,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. L'augmentation s'explique principalement par la hausse du taux d'emprunt moyen sur les billets à taux fixe et des charges d'intérêts sur les obligations locatives, partiellement contrebalancée par la baisse des intérêts payés sur les swaps de taux d'intérêt et par la hausse des produits d'intérêts liée à l'accroissement du capital investi.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 20,8 M\$, passant de 234,9 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 à 255,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, qui s'est établi à 26,5 %, est demeuré stable par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice 2024. Le taux d'imposition effectif de la Société pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 et de l'exercice 2024 s'est établi à 24,7 % et à 25,5 %, respectivement. La diminution du taux d'imposition effectif pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 est attribuable au fait que la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity (qui a été plus élevée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025 qu'à la période correspondante de l'exercice 2024, à respectivement 71,9 M\$ et 42,5 M\$) est comptabilisée déduction faite de la charge d'impôt enregistrée par Dollarcity.

Résultat net

Le résultat net a augmenté de 13,2 % pour s'établir à 777,6 M\$, comparativement à 686,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, ce qui reflète la hausse de 14,9 % du résultat net dilué par action ordinaire, qui est passé de 2,41 \$ par action ordinaire après dilution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 à 2,77 \$ par action ordinaire après dilution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

| | Exercice 2025 | | | Exercice 2024 | | | | Exercice 2023 |
|---------------------------------------------------------------|---------------|-----------|-----------|---------------|-----------|-----------|-----------|---------------|
| | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 |
| <i>(en milliers de dollars, sauf les montants par action)</i> | | | | | | | | |
| Données tirées de l'état du résultat net | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Ventes | 1 562 644 | 1 563 384 | 1 405 772 | 1 639 171 | 1 477 692 | 1 455 936 | 1 294 549 | 1 473 223 |
| Résultat net | 275 806 | 285 942 | 215 843 | 323 770 | 261 055 | 245 762 | 179 873 | 261 288 |
| Résultat net par action ordinaire | | | | | | | | |
| De base | 0,98 \$ | 1,02 \$ | 0,77 \$ | 1,15 \$ | 0,92 \$ | 0,86 \$ | 0,63 \$ | 0,91 \$ |
| Dilué | 0,98 \$ | 1,02 \$ | 0,77 \$ | 1,15 \$ | 0,92 \$ | 0,86 \$ | 0,63 \$ | 0,91 \$ |

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie pour le troisième trimestre de l'exercice 2025

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Périodes de 13 semaines closes | | |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|------------------|
| | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 | Variation |
| | \$ | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 370 353 | 369 640 | 713 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (50 736) | (129 575) | 78 839 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (308 033) | 237 633 | (545 666) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 11 584 | 477 698 | (466 114) |

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 370,4 M\$, comparativement à 369,6 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. Cette légère hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat net et des charges hors trésorerie, contrebalancée par l'affectation accrue du fonds de roulement principalement suite à l'augmentation des achats de stocks au troisième trimestre de l'exercice 2025 comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2024.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 50,7 M\$, comparativement à 129,6 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. Cette baisse est principalement attribuable à l'acquisition de propriétés dans la Ville de Mont-Royal pour une contrepartie en trésorerie totale de 88,1 M\$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, contrebalancée en partie par la hausse des dépenses d'investissement liées à l'acquisition de magasins au troisième trimestre de 2025 comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2024.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 308,0 M\$, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 237,6 M\$ pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. Cette variation est principalement attribuable à la baisse du produit sur la dette à long terme, aucun billet à taux fixe n'ayant été émis au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, alors que des émissions d'un montant de 500,0 M\$ avaient eu lieu à la période correspondante de l'exercice précédent, à la hausse des paiements nets au titre des obligations locatives, ainsi qu'à la hausse de la contrepartie en trésorerie payée aux rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Flux de trésorerie pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Périodes de 39 semaines closes | | |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|------------------|
| | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 | Variation |
| | \$ | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 1 074 621 | 1 052 821 | 21 800 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (128 606) | (218 061) | 89 455 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (976 886) | (205 843) | (771 043) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (30 871) | 628 917 | (659 788) |

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 1 074,6 M\$, comparativement à 1 052,8 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat net et des charges hors trésorerie, facteurs en partie contrebalancés par l'affectation accrue du fonds de roulement, qui reflète la hausse des achats de stocks, la hausse des créances à recevoir de Dollarcity et le calendrier de versement des acomptes provisionnels.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 128,6 M\$, comparativement à 218,1 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Cette baisse est principalement attribuable à l'acquisition de propriétés dans la Ville de Mont-Royal pour une contrepartie en trésorerie totale de 88,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024 et au produit en trésorerie de 27,4 M\$ reçu au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025 sur la participation de la Société dans Dollarcity comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement liées aux acquisitions de magasins comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2024.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 976,9 M\$, comparativement à 205,8 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Cette variation est attribuable à la baisse du produit sur la dette à long terme, aucun billet à taux fixe n'ayant été émis au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, alors que des émissions d'un montant de 500,0 M\$ avaient eu lieu à la période correspondante de l'exercice précédent, à l'augmentation des paiements nets sur les obligations locatives ainsi qu'à la hausse de la contrepartie en trésorerie payée aux rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles qui se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information, dans les projets de transformation et dans les nouveaux magasins.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement ont totalisé 51,0 M\$ et 151,2 M\$, respectivement, comparativement à 129,9 M\$ et à 218,8 M\$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Cette baisse est principalement attribuable à l'acquisition de propriétés dans la Ville de Mont-Royal pour une contrepartie en trésorerie totale de 88,1 M\$ au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024, contrebalancées en partie par la hausse des dépenses d'investissement liées à l'acquisition de magasins au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2025 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2024.

Ressources en capital

Au 27 octobre 2024, la Société disposait d'une encaisse de 283,0 M\$ et d'un montant disponible de 1 048,9 M\$ aux termes de sa facilité de crédit (telle qu'elle est définie ci-après).

La Société prévoit que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avec ses liquidités disponibles, suffiront à répondre à ses besoins de liquidités prévus au cours de l'exercice 2025, ce qui inclut le financement de la croissance prévue et de ses dépenses d'investissement, le service de sa dette, le paiement de ses obligations contractuelles, le rachat d'actions ordinaires et le versement de dividendes aux actionnaires.

La capacité de la Société de payer le capital et les intérêts sur une partie, quelle qu'elle soit, de sa dette, qui se composait principalement de billets à taux fixe à la date des présentes, de refinancer ou de rembourser à l'échéance la totalité ou une partie de cette dette ou de générer des fonds suffisants pour répondre à ses futurs besoins de trésorerie dépendra en grande partie de sa performance future, laquelle, dans une certaine mesure, est tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire, et d'autres facteurs qui sont indépendants de sa volonté. Comme il est décrit ci-après, tout exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente ou tout exercice par la Société de son option d'achat (telle qu'elle est définie dans les présentes) garantie dans le cadre de la transaction visant Dollarcity pourrait également avoir une incidence sur ce qui précède et sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Dollarcity » pour obtenir plus de détails sur la transaction visant Dollarcity.

La Société prévoit refinancer ses billets à taux fixe à 5,084 % échéant le 27 octobre 2025 au moyen de l'émission de nouveaux billets à long terme avant la date d'échéance. La Société est bien perçue par les agences de notation. Les hypothèses de la Société concernant ses besoins en liquidités futurs et ses possibilités de refinancement pourraient se révéler inexactes. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques liés à l'endettement, à la liquidité et à la modification de la solvabilité ou de la notation.

Billets non garantis de premier rang

(en milliers de dollars)

| | 27 octobre 2024 | 28 janvier 2024 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ |
| Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants : | | |
| Billets non garantis à taux fixe de premier rang (les « billets à taux fixe ») portant intérêt comme suit : | | |
| Taux annuel fixe de 5,165 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 avril 2030 (les « billets à taux fixe à 5,165 % ») | 450 000 | 450 000 |
| Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % ») | 375 000 | 375 000 |
| Taux annuel fixe de 5,533 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 septembre 2028 (les « billets à taux fixe à 5,533 % ») | 500 000 | 500 000 |
| Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % ») | 300 000 | 300 000 |
| Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % ») | 375 000 | 375 000 |
| Taux annuel fixe de 5,084 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 27 octobre 2025 (les « billets à taux fixe à 5,084 % ») | 250 000 | 250 000 |
| Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 371 \$ (1 320 \$ au 28 janvier 2024) pour la facilité de crédit (telle qu'elle est définie dans les présentes) | (7 754) | (9 049) |
| Intérêt à payer sur les billets à taux fixe | 26 354 | 21 460 |
| Ententes de financement à long terme | 7 133 | - |
| Couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt | 9 025 | 1 983 |
| | <u>2 284 758</u> | <u>2 264 394</u> |
| Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets à taux fixe, les ententes de financement à long terme et les billets à taux fixe dont la date d'échéance se situe dans la prochaine période de 53 semaines, le cas échéant) | <u>(277 372)</u> | <u>(21 460)</u> |
| | <u>2 007 386</u> | <u>2 242 934</u> |

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des billets à taux fixe au 27 octobre 2024 et au 28 janvier 2024. Les justes valeurs des billets à taux fixe sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

| | 27 octobre 2024 | | 28 janvier 2024 | |
|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| (en milliers de dollars) | | | | |
| Billets à taux fixe | | | | |
| Billets à taux fixe à 5,165 % | 460 358 | 473 661 | 454 198 | 459 567 |
| Billets à taux fixe à 2,443 % | 376 872 | 352 271 | 374 184 | 335 561 |
| Billets à taux fixe à 5,533 % | 500 415 | 529 935 | 507 433 | 518 705 |
| Billets à taux fixe à 1,505 % | 299 753 | 282 864 | 300 714 | 270 105 |
| Billets à taux fixe à 1,871 % | 376 546 | 364 665 | 374 561 | 351 596 |
| Billets à taux fixe à 5,084 % | 256 027 | 253 218 | 252 641 | 250 798 |
| | <u>2 269 971</u> | <u>2 256 614</u> | <u>2 263 731</u> | <u>2 186 332</u> |

Convention de crédit

Le 28 juin 2024, la Société et les prêteurs ont conclu une septième convention de modification de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « troisième convention de crédit ») notamment pour i) passer du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) au taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou « taux CORRA »); et ii) proroger les dates d'échéance des facilités de crédit renouvelables (collectivement, la « facilité de crédit »). Plus précisément, i) la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250,0 M\$ a été prorogée du 5 juillet 2028 au 28 juin 2029, ii) la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 450,0 M\$ a été prorogée du 6 juillet 2026 au 28 juin 2027, iii) la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50,0 M\$ a été prorogée du 6 juillet 2026 au 28 juin 2027 et iv) la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300,0 M\$ a été prorogée du 3 juillet 2024 au 27 juin 2025.

Aux termes de la troisième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500,0 M\$.

La troisième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

La facilité de crédit est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La troisième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La troisième convention de crédit limite également la capacité de la Société, dans certaines circonstances, de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 27 octobre 2024 et au 28 janvier 2024, aucun montant n'était en cours aux termes de la troisième convention de crédit. Au 27 octobre 2024, un montant de 1 048,9 M\$ était disponible aux termes de la facilité de crédit de la Société (1 049,0 M\$ au 28 janvier 2024) et des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 1,1 M\$ (1,0 M\$ au 28 janvier 2024). Au 27 octobre 2024, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de la troisième convention de crédit.

Emprunts à court terme

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, par voie de placement privé, en vertu des dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, dans sa version modifiée, ne peut en aucun temps dépasser 700,0 M\$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang (pari passu) que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés inconditionnellement par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société. La facilité de crédit de la Société sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains.

Au 27 octobre 2024, il n'y avait aucun montant en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (nul au 28 janvier 2024).

Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 27 octobre 2024. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Moins de 3 mois | De 3 mois à 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dettes d'exploitation et charges à payer | 329 656 | - | - | - | 329 656 |
| Dividendes à verser | 25 828 | - | - | - | 25 828 |
| Obligations locatives ¹⁾ | 100 551 | 252 386 | 1 140 419 | 1 422 290 | 2 915 646 |
| Ententes de financement à long terme | 2 133 | - | 5 591 | - | 7 724 |
| Remboursement de capital sur : | | | | | |
| Billets à taux fixe à 5,165 % | - | - | - | 450 000 | 450 000 |
| Billets à taux fixe à 2,443 % | - | - | 375 000 | - | 375 000 |
| Billets à taux fixe à 5,533 % | - | - | 500 000 | - | 500 000 |
| Billets à taux fixe à 1,505 % | - | - | 300 000 | - | 300 000 |
| Billets à taux fixe à 1,871 % | - | - | 375 000 | - | 375 000 |
| Billets à taux fixe à 5,084 % | - | 250 000 | - | - | 250 000 |
| Versements d'intérêts sur : | | | | | |
| Billets à taux fixe à 5,165 % | 11 621 | 23 243 | 92 970 | 11 621 | 139 455 |
| Billets à taux fixe à 2,443 % | 4 581 | 4 581 | 36 645 | - | 45 807 |
| Billets à taux fixe à 5,533 % | - | 27 665 | 82 995 | - | 110 660 |
| Billets à taux fixe à 1,505 % | - | 4 515 | 9 030 | - | 13 545 |
| Billets à taux fixe à 1,871 % | 3 508 | 3 508 | 7 016 | - | 14 032 |
| Billets à taux fixe à 5,084 % | 6 355 | 12 710 | - | - | 19 065 |
| | <u>484 233</u> | <u>578 608</u> | <u>2 924 666</u> | <u>1 883 911</u> | <u>5 871 418</u> |

¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 27 octobre 2024.

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Moins de 3 mois | De 3 mois à 1 an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
|---------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Lettres de crédit | 970 | 8 | 155 | - | 1 133 |
| Achat d'un terrain | 46 736 | - | - | - | 46 736 |
| Total | <u>47 706</u> | <u>8</u> | <u>155</u> | <u>-</u> | <u>47 869</u> |

Instruments financiers

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le troisième trimestre clos le 27 octobre 2024 et aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2024.

Exposition au risque de change

La Société se sert de contrats de change à terme pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture des achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis. Les contrats de change à terme sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur déterminée au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour.

Risque de taux d'intérêt

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour atténuer le risque associé aux variations de la juste valeur de ses billets à taux fixe par suite des fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme couvertures de la juste valeur. En utilisant ces swaps de taux d'intérêt, la Société reçoit un taux d'intérêt fixe et paie des intérêts à un taux variable sur un montant notionnel. Ces dérivés sont désignés comme des instruments de couverture et sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière.

La couverture du risque de taux d'intérêt comporte également un risque d'illiquidité et, dans la mesure où les taux d'intérêt augmentent, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si l'émission de billets à des taux couverts se traduisait par des marges moins élevées que si ces billets avaient été émis au taux du jour.

La Société a réévalué la nature des risques découlant des instruments financiers dérivés et la gestion de ces risques et conclu qu'il n'y avait eu aucun changement significatif.

Transactions entre parties liées

Baux immobiliers

Le 3 avril 2024, la Société a renouvelé ses contrats de location à long terme visant son siège social et cinq de ses entrepôts, lesquels sont loués auprès d'entités liées au chef de la direction de la Société. Pour chaque contrat de location, la Société a négocié une prolongation à long terme et des mises à jour des modalités qui ne sont pas considérées comme moins favorables pour la Société que celles qui auraient pu être négociées avec des tiers sur la base, entre autres éléments, d'un examen effectué avec l'aide de conseillers juridiques ainsi que d'études comparatives de tarifs de location préparées par un tiers indépendant.

Au 27 octobre 2024, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités liées au chef de la direction de la Société, aux termes de contrats de location à long terme. Les paiements de loyers

associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 27 octobre 2024, le solde total des obligations locatives à payer à des entités liées au chef de la direction de la Société s'élevait à 255,5 M\$ (14,9 M\$ au 28 janvier 2024), ce qui reflète la hausse des obligations locatives à la suite du renouvellement des contrats à long terme visant le siège social de la Société et cinq de ses entrepôts.

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 27 octobre 2024, la Société a passé en charges des paiements de loyers à des entités liées au chef de la direction de la Société de 2,7 M\$ et de 7,3 M\$ (2,0 M\$ et 6,4 M\$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2023), respectivement.

Dollarcity

Le 11 juin 2024, la Société a réalisé la transaction visant Dollarcity, ce qui a porté sa participation totale à 60,1 %. La contrepartie de la transaction visant Dollarcity a été réglée au moyen de l'émission de 6 060 478 actions ordinaires de la Société, soit une valeur implicite totale d'environ 553,6 M\$ US (761,7 M\$) basée sur le cours des actions ordinaires de Dollarama à la clôture de la séance à la TSX, le 11 juin 2024. La Société a aussi obtenu l'option d'acquérir, à tout moment le ou avant le 31 décembre 2027, une participation additionnelle de 9,89 % dans CARS (l'« option d'achat ») et une participation correspondante de 4,945 % dans Inversiones Comerciales Mexicanas S.A. (« ICM ») (telle qu'elle est définie dans les présentes).

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont établi une nouvelle entité au sein du groupe Dollarcity, ICM, la société mère des entités qui exploiteront la branche mexicaine de l'entreprise, dans laquelle la Société et les actionnaires fondateurs de Dollarcity posséderont indirectement une participation de 80,05 % et de 19,95 %, respectivement. De plus, les parties ont convenu de nouvelles modalités de gouvernance aux fins de la future expansion de l'entreprise au Mexique. Dollarcity prévoit mettre à l'essai son premier magasin au Mexique au cours de l'année civile 2026.

La Société continue d'exercer un contrôle conjoint sur Dollarcity (y compris CARS et ICM) et de comptabiliser sa participation comme un partenariat selon la méthode de la mise en équivalence.

Aux termes de la convention entre actionnaires conclue entre Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity en août 2019, dans sa version modifiée et mise à jour dans le cadre de la transaction visant Dollarcity (la « convention entre actionnaires »), les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont obtenu une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de CARS qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Les actionnaires fondateurs de Dollarcity peuvent exercer ce droit dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariat obligatoires et de périodes de blocage et de préavis, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait également être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity. L'exercice de l'option de vente par les actionnaires fondateurs de Dollarcity doit comprendre leur participation proportionnelle correspondante dans ICM. La convention entre actionnaires, dans sa version modifiée dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, prévoit également des droits d'entraînement et des droits de suite concernant CARS et ICM. La Société ne peut prédire si le droit sera exercé ou non et, dans le cas où il serait exercé, elle ne peut prédire le moment où il le sera ni la mesure dans laquelle il le sera (l'option de vente pouvant, sous réserve de certaines exceptions, être exercée avant le 4 février 2027, jusqu'à l'atteinte d'un seuil maximal représentant 14,9 % de toutes les actions de CARS en circulation). Si l'option de vente est exercée, la contrepartie à payer par la Société pourrait, dépendamment de divers facteurs, dont ceux mentionnés précédemment, être payée au moyen de l'encaisse ou être financée en totalité ou en partie, et, selon les circonstances, elle pourrait avoir une incidence temporaire sur la stratégie de répartition du capital de la Société. Se reporter à la rubrique intitulée « Situation de trésorerie et sources de financement ».

La relation d'affaires de Dollarama International et de Dollarcity est régie par une convention d'approvisionnement et une convention de services conclues entre les parties le 4 février 2022, toutes deux d'une durée initiale de cinq ans, sous réserve de renouvellement automatique pour des périodes successives de un an, sauf en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties au moins 60 jours avant la fin de la période en cours.

Aux termes de la convention d'approvisionnement, Dollarcity achète de la Société des produits à vendre aux clients dans le cours normal des activités. Les ventes à Dollarcity expédiées directement à partir des entrepôts de la Société ainsi que la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire sont incluses dans les ventes consolidées de la Société.

Aux termes de la convention de services et des autres conventions en vigueur, Dollarcity et la Société se fournissent des services l'une à l'autre, y compris, sans s'y limiter, des services administratifs et des services généraux, ainsi que divers services liés aux technologies de l'information. Dollarcity achète également de la Société divers articles comme des produits de rayonnage, du matériel et des licences d'utilisation de logiciels.

Les 6 060 478 actions ordinaires de Dollarama émises dans le cadre de la transaction visant Dollarcity l'ont été par Dollarama dans le cadre d'un placement privé et sont assujetties à une période de détention réglementaire de quatre mois ainsi qu'à certaines restrictions contractuelles en matière de transfert applicables pendant une période de 12 mois, sous réserve d'exceptions précises.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et des passifs découlant des transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | 27 octobre 2024 \$ | 28 janvier 2024 \$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Éléments inclus dans l'état consolidé de la situation financière | | |
| Créances ¹⁾ | 33 495 | 22 521 |
| Distributions à recevoir de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | - | 26 906 |
| Dettes d'exploitation et charges à payer | 5 677 | 8 299 |

¹⁾ Les créances à recevoir de Dollarcity sont garanties par une lettre de crédit jusqu'à concurrence de 20 000 \$ US (27 784 \$) (20 000 \$ US (26 906 \$) au 28 janvier 2024) et comprennent les montants en cours aux termes des conventions d'approvisionnement et de services, ainsi que des autres conventions en vigueur.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Périodes de 13 semaines closes | | Périodes de 39 semaines closes | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------------|
| | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 |
| Éléments inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global | | | | |
| Ventes ²⁾ | 3 652 | 5 062 | 11 929 | 20 825 |

²⁾ Inclut la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire, ainsi que le produit brut tiré des ventes expédiées directement à partir des entrepôts de la Société.

Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2024.

Normes et interprétations importantes

IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir (« *IFRS 18* »)

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18 afin d'assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires. La norme, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, principalement l'état du résultat net, dans lequel les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, ainsi que des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les mesures de performance définies par la direction soient expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris pour les états financiers intermédiaires, et elle doit être appliquée rétrospectivement. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières.

Nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans nos documents financiers afin de favoriser la compréhension des résultats financiers de la Société. La Société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures et ratios financiers suivants : le BAIIA, la marge du BAIIA, le total de la dette, la dette nette, le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA, la marge brute, la marge d'exploitation, les frais généraux en pourcentage des ventes, les ventes des magasins comparables et la croissance des ventes des magasins comparables. Nous estimons que ces mesures sont des mesures complémentaires importantes de la performance financière et opérationnelle, car elles éliminent les éléments qui ont une incidence moindre sur celles-ci, mettant ainsi en évidence des tendances dans nos activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées ont fréquemment recours aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour évaluer les émetteurs. Notre direction fait par ailleurs appel aux mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières pour faciliter la comparaison de la performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assumer le service de la dette, les dépenses d'investissement et les besoins en fonds de roulement dans l'avenir.

La majeure partie de ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières présentées ci-après n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices.

A) Mesures financières non conformes aux PCGR

BAIIA

Le BAIIA représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements et comprend la quote-part revenant à la Société du résultat net de sa participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La direction est d'avis que le BAIIA constitue une mesure complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et de mesurer la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

| (en milliers de dollars) | Périodes de 13 semaines closes | | Périodes de 39 semaines closes | |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|
| | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |

Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat d'exploitation et du BAIIA :

| | | | | |
|---------------------------------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| Résultat d'exploitation | 407 492 | 386 656 | 1 152 386 | 1 031 043 |
| Ajouter : dotation aux amortissements | 102 185 | 92 147 | 299 339 | 271 222 |
| BAIIA | 509 677 | 478 803 | 1 451 725 | 1 302 265 |

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

| | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| BAIIA | 509 677 | 478 803 | 1 451 725 | 1 302 265 |
| Impôt exigible | (95 475) | (98 581) | (256 872) | (244 445) |
| Rémunération fondée sur des actions | 4 141 | 2 967 | 11 973 | 9 078 |
| Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | (27 083) | (17 989) | (71 871) | (42 485) |
| Intérêts reçus | 4 418 | 5 364 | 21 500 | 15 733 |
| Autres | 720 | 615 | 1 780 | 2 122 |
| | 396 398 | 371 179 | 1 158 235 | 1 042 268 |
| Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (26 045) | (1 539) | (83 614) | 10 553 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net | 370 353 | 369 640 | 1 074 621 | 1 052 821 |

Total de la dette

Le total de la dette représente la somme de la dette à long terme (y compris les frais d'émission des titres de créance non amortis, l'intérêt à payer et la couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, des ententes de financement à long terme et des autres dettes bancaires (le cas échéant). La direction est d'avis que le total de la dette constitue une mesure utile facilitant la compréhension de la situation financière de la Société par rapport à ses obligations en matière de financement.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :

| | Aux | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| | 27 octobre 2024 | 28 janvier 2024 |
| | \$ | \$ |
| Total de la dette à long terme | 2 284 758 | 2 264 394 |
| Billets de trésorerie américains émis dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis | - | - |
| Total de la dette | 2 284 758 | 2 264 394 |

Dettes nettes

La dette nette représente le total de la dette, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la dette nette constitue une mesure supplémentaire utile pour évaluer la situation financière de la Société, y compris toutes les obligations en matière de financement de la Société, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(en milliers de dollars)

| | Aux | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 27 octobre 2024 | 28 janvier 2024 |
| | \$ | \$ |
| Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette : | | |
| Total de la dette | 2 284 758 | 2 264 394 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (283 044) | (313 915) |
| Dettes nettes | 2 001 714 | 1 950 479 |

Résultats non distribués ajustés

Les résultats non distribués ajustés représentent le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 27 octobre 2024 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un rapprochement du déficit et des résultats non distribués ajustés :

| | Aux | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 27 octobre 2024 | 28 janvier 2024 |
| | \$ | \$ |
| Déficit | (123 478) | (226 547) |
| Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités | 6 729 765 | 6 139 822 |
| Résultats non distribués ajustés | 6 606 287 | 5 913 275 |

Le déficit au 27 octobre 2024 et au 28 janvier 2024 ne reflète pas une mauvaise performance opérationnelle. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société. La direction est également d'avis que les résultats non distribués ajustés constituent une mesure additionnelle qui reflète mieux la performance opérationnelle de la Société.

B) Ratios non conformes aux PCGR

Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA

Le ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA correspond à la dette nette ajustée, divisée par le BAIIA consolidé pour les douze derniers mois. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Une hausse du ratio indiquerait un accroissement de la dette de la Société par tranche de un dollar de BAIIA généré.

(en milliers de dollars)

| | Aux | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| | 27 octobre 2024 | 28 janvier 2024 |
| | \$ | \$ |
| Le tableau suivant présente un calcul du ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA : | | |
| Dette nette | 2 001 714 | 1 950 479 |
| Obligations locatives | 2 370 031 | 2 069 229 |
| Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 371 \$ (1 320 \$ au 28 janvier 2024) pour la facilité de crédit | 7 754 | 9 049 |
| Couverture de juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt | (9 025) | (1 983) |
| Dette nette ajustée | 4 370 474 | 4 026 774 |
| | | |
| BAIIA pour les 12 derniers mois | 2 010 626 | 1 861 166 |
| Ratio de la dette nette ajustée par rapport au BAIIA | 2,17 x | 2,16 x |

Marge du BAIIA

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les ventes. La direction estime que la marge du BAIIA est utile pour évaluer la performance des activités courantes et l'efficacité des activités par rapport aux ventes.

| | Périodes de 13 semaines closes | | Périodes de 39 semaines closes | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 | le 27 octobre 2024 | le 29 octobre 2023 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et de la marge du BAIIA : | | | | |
| BAIIA | 509 677 | 478 803 | 1 451 725 | 1 302 265 |
| Ventes | 1 562 644 | 1 477 692 | 4 531 800 | 4 228 177 |
| Marge du BAIIA | 32,6 % | 32,4 % | 32,0 % | 30,8 % |

(en milliers de dollars)

C) Mesures financières supplémentaires

| | |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Marge brute | Représente le profit brut divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes. |
| Marge d'exploitation | Représente le résultat d'exploitation divisé par les ventes, exprimé en pourcentage des ventes. |
| Frais généraux en pourcentage des ventes | Représentent les frais généraux divisés par les ventes. |
| Ventes des magasins comparables | Représentent les ventes des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. |
| Croissance des ventes des magasins comparables | Représente l'augmentation ou la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins comparables, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. |

Risques et incertitudes

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société.

Les principaux risques et incertitudes identifiés par la Société qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation futurs sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2024 (qui est accessible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société à l'adresse www.dollarama.com) et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence. Elle souscrit également une couverture d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques, des informations sur ses concurrents ainsi que d'autres données financières et opérationnelles, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 29 juillet 2024 et se terminant le 27 octobre 2024 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Dividende

Le 4 décembre 2024, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0920 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 7 février 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 janvier 2025. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Le versement de chaque dividende trimestriel demeure assujéti à la déclaration du dividende en question par le conseil d'administration. Le montant réel de chaque dividende trimestriel ainsi que les dates de déclaration, d'inscription et de versement demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 20 juin 2024, le gouvernement du Canada a adopté des dispositions législatives instaurant un impôt de 2 % sur les rachats effectués à compter du 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, la Société a comptabilisé 13,3 M\$ d'impôt pour les rachats d'actions effectués au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 27 octobre 2024, ainsi qu'une augmentation correspondante du déficit, dont une tranche de 2,5 M\$ a été payée au 27 octobre 2024.

Le 4 juillet 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la TSX pour racheter jusqu'à 16 549 476 actions ordinaires, soit 6,0 % du flottant de la Société de 275 824 605 actions ordinaires au 28 juin 2024, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2024 au 6 juillet 2025 (l'« offre de rachat de 2024-2025 »). Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre de rachat dans le cours normal des activités seront soit annulées soit placées en fiducie pour faciliter la possession et l'administration des actions ordinaires pouvant être rachetées par la Société pour couvrir son exposition en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement, y compris à des fins de règlement de ses obligations aux termes de ce régime.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, un total de 1 360 635 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2024-2025 pour une contrepartie en trésorerie totale de 186,2 M\$, sans tenir compte de l'impôt sur les rachats d'actions, ce qui représente un prix moyen pondéré de 136,84 \$ par action ordinaire.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025, un total de 4 746 492 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2024-2025 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédemment en vigueur pour une contrepartie en trésorerie totale de 594,9 M\$, sans tenir compte de l'impôt sur les rachats d'actions, ce qui représente un prix moyen pondéré de 125,33 \$ par action.

Données sur les actions

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Au 4 décembre 2024, 280 535 308 actions ordinaires étaient émises et en circulation. En outre, il y avait 1 798 804 options émises et en cours au 4 décembre 2024, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 282 334 112 actions ordinaires émises et en circulation après dilution au 4 décembre 2024.

Autres informations

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».